

Recueil
de fiches compétences

Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole

“Jardinier paysagiste”



Recueil de fiches de compétences

Certificat d'aptitude professionnelle agricole

spécialité "Jardinier paysagiste"

Sommaire



Ce document est destiné aux équipes pédagogiques qui mettent en œuvre un CAP agricole spécialité Jardinier paysagiste. Il réunit les fiches compétences relatives aux emplois d'ouvriers agricoles.

Présentation du CAP agricole	p 3
Compétences	p 4
Annexe	p 14

**Présentation du
CAP agricole
spécialité
Jardinier
paysagiste**

Le CAP agricole est un diplôme professionnel de niveau V qui peut être obtenu par la voie scolaire, par la voie de l'apprentissage et par la voie de la formation professionnelle continue. Il peut également être obtenu par la voie de la VAE.

Il fait partie des diplômes qui ont été rénovés afin de répondre à un triple objectif :

- adapter le référentiel aux évolutions des emplois du secteur et à celles du travail.
- confirmer la double finalité de professionnalisation et d'éducation du diplôme.
- faciliter la validation des acquis de l'expérience.

Le référentiel de diplôme du CAP agricole comporte 3 parties :

- le référentiel professionnel qui fournit des informations sur les emplois visés par le diplôme et leur contexte, présente la fiche descriptive d'activités (FDA) et la liste des situations professionnelles significatives organisées en champs de compétences ;
- le référentiel de certification qui comprend la liste des capacités attestées par le diplôme et les modalités d'évaluation permettant la délivrance du diplôme ;
- le référentiel de formation : présentation générale, architecture de la formation et modules de formation.

Le recueil de fiches compétences est associé au référentiel de diplôme. Ces fiches ont été produites pour le référentiel professionnel et permettent de donner des informations sur les champs de compétences et les situations professionnelles significatives (SPS). Le référentiel du diplôme et ce recueil sont les outils de référence des formateurs qui doivent en prendre connaissance quel que soit leur domaine d'intervention.

Comme dans le cas des autres diplômes du MAAF, le référentiel du CAP agricole spécialité "Jardinier paysagiste", le recueil de fiches compétences et les textes réglementaires associés sont téléchargeables sur le site internet de l'enseignement agricole, dans la rubrique Diplômes et référentiels, à l'adresse suivante :

<http://www.chlorofil.fr/capa>

Cette partie reprend le tableau des situations professionnelles significatives (SPS) organisées en champs de compétences du référentiel professionnel du CAP agricole spécialité Jardinier paysagiste et présente sous forme de fiches un ensemble d'informations relatives au travail recueillies auprès de professionnels au cours d'entretiens approfondis¹.

La compétence est une combinatoire de ressources – connaissances, savoir-faire, comportements...² – que mobilise un individu pour répondre de façon pertinente à une situation de travail donnée. Cette compétence est située : elle ne peut s'exprimer qu'en situation de travail.

L'analyse du travail conduite auprès de professionnels (employeurs et salariés titulaires des emplois) permet en premier lieu de repérer des situations professionnelles significatives (SPS), c'est-à-dire des situations reconnues comme particulièrement révélatrices de la compétence dans les emplois visés par le diplôme. Elle permet également d'identifier les ressources sur lesquelles s'appuient les professionnels pour exercer avec compétence leurs activités.

Les informations ainsi recueillies sont classées et regroupées en ensembles homogènes par les ressources mobilisées et aux finalités du travail : les champs de compétences. Chaque champ, qui correspond à une classe de situations, fait l'objet d'une fiche, toujours structurée sur le même modèle. Y sont précisés :

- des éléments de contexte du travail : finalité du travail, responsabilité et autonomie du titulaire de l'emploi, environnement de travail, indicateurs de réussite
- les ressources à mobiliser pour réaliser avec compétence le travail : savoir-faire, savoirs identifiés par les professionnels, savoir-faire consolidés par l'expérience, comportements professionnels.

Les situations et les ressources décrites dans les fiches compétences ne constituent pas une liste exhaustive et peuvent être adaptées au contexte local de l'emploi. Ne sont retenues que celles qu'il paraît indispensable de maîtriser pour exercer le métier dans une majorité de configurations d'emplois : les situations professionnelles significatives (SPS).

Les fiches compétences permettent d'appréhender de manière globale la nature des emplois et des activités des futurs diplômés. Elles orientent le travail des équipes enseignantes pour l'élaboration de situations de formation et d'évaluation, tout particulièrement pour les évaluations en situation professionnelle. Elles peuvent être utilisées comme support de discussion avec les maîtres de stage ou d'apprentissage, au moment où se négocient avec ces derniers les objectifs des périodes en milieu professionnel. Elles servent également de référence pour la validation des acquis de l'expérience.

La définition des différentes rubriques de ces fiches ainsi que des exemples figurent en annexe.

Remarque : Les fiches compétences concernent la description de situations professionnelles maîtrisées par des professionnels confirmés. Les équipes tiendront compte dans la préparation des évaluations que les capacités attestées par le diplôme ne visent pas ce niveau de maîtrise mais celui nécessaire à l'insertion dans l'emploi.

1. Les fiches compétences sont réalisées lors de la phase d'ingénierie du référentiel professionnel du diplôme, par des délégués régionaux à l'ingénierie de formation (DRIF) des DRAAF-SRFD.

2. L'analyse du travail réalisée ne retient que les « ressources » qui peuvent être développées par la formation ou par l'expérience : n'y figurent ni les aptitudes ni les qualités personnelles.

Champs de compétences et situations professionnelles significatives du CAP agricole spécialité Jardinier paysagiste

Les SPS sont repérées lors de l'analyse du travail menée auprès des professionnels, titulaires des emplois et supérieurs hiérarchiques. Parmi les critères utilisés pour leur détermination figurent la complexité, la dimension critique ou encore la fréquence. Des aspects prospectifs relatifs à l'emploi visé, des nécessités politiques ou réglementaires ainsi que des visées stratégiques, sociales ou éducatives, peuvent également être prises en compte.

Les SPS sont identifiées à l'aide d'un ensemble de questions telles que :

- Quelles situations de travail vous paraissent les plus difficiles à maîtriser ?
- Quelles situations de travail ne confieriez-vous pas à un débutant ?
- Si vous deviez choisir un remplaçant, dans quelle(s) situation(s) de travail le placeriez-vous pour vérifier qu'il est compétent ?

Par nature, ces SPS sont en nombre réduit. La personne qui les maîtrise peut mobiliser les mêmes ressources pour réaliser toutes les activités correspondant à l'emploi visé.

Le tableau suivant présente les situations professionnelles significatives de la compétence d'un jardinier paysagiste, c'est-à-dire les situations qui mettent en jeu les compétences-clés de l'emploi type ciblé par le diplôme. Par nature, elles sont donc en nombre réduit.

Champs de compétences	SPS	Finalités
Mise en place d'ouvrages et de végétaux	Travaux de préparation du sol Plantation des végétaux Travaux de construction d'ouvrages paysagers	Aménager un espace paysager conformément au plan d'exécution
Entretien d'espaces paysagers et/ou naturels	Taille des végétaux Tonte et fauchage de gazon et prairie Débroussaillage Application de traitements phytopharmaceutiques Protection des végétaux par utilisation de techniques alternatives	Maîtriser l'évolution des végétaux en fonction de la vocation des espaces et contribuer à leur qualité paysagère et écologique
Maintenance du matériel	Affûtage des, outils et matériels Entretien courant des matériels à moteur thermique ou électrique	Maintenir la fonctionnalité des matériels et outils
Communication en situation professionnelle	Signalement des anomalies observées Réponse aux sollicitations d'un client ou d'un usager	Fournir des informations utiles à l'entreprise, au client et aux usagers

Chaque champ de compétences fait l'objet d'une fiche descriptive, détaillée dans les pages suivantes.

Mise en place d'ouvrages et de végétaux	
Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux de préparation du sol - Plantation des végétaux - Travaux de construction d'ouvrages paysagers
Finalité : Aménager un espace paysager conformément au plan d'exécution	
<p>Responsabilité / autonomie :</p> <p>L'ouvrier du paysage réalise des travaux d'aménagement d'un espace paysager le plus souvent sous la responsabilité d'un chef d'équipe.</p> <p>Dans le cadre d'un chantier d'aménagement donné, sa responsabilité est limitée aux travaux qu'on lui a prescrits, à sa propre sécurité et à celle des matériels confiés. Il veille à adopter une attitude respectueuse de l'environnement.</p> <p>Le niveau de complexité des travaux ainsi que le degré d'autonomie peuvent augmenter avec l'expérience et les compétences acquises.</p>	
<p>Environnement de travail :</p> <p>L'ouvrier travaille essentiellement à l'extérieur. Il doit tenir compte de la météorologie pour réaliser ses travaux d'implantation de végétaux, les semis et l'aménagement d'infrastructures paysagères.</p> <p>Il est intégré à une équipe chargée d'un chantier de création paysagère. Il doit tenir compte de ce que font ses collègues pour l'exécution des travaux prescrits. Il prend également en compte la configuration des lieux (balisage du chantier, précautions particulières liées à un terrain en pente...)</p>	
<p>Indicateurs de réussite :</p> <p>Degré de conformité au plan d'exécution</p> <p>Respect du temps prévu pour l'exécution du chantier</p> <p>Degré de satisfaction du chef de service/ d'entreprise, du client et/ou des usagers</p> <p>Nombre d'anomalies identifiées par l'ouvrier</p> <p>Nombre d'anomalies résolues</p> <p>Fréquence des pannes sur le matériel utilisé par l'ouvrier</p> <p>Fréquence des infractions aux règles de sécurité</p> <p>Fréquence des accidents</p> <p>...</p>	
<p><i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.</i></p> <p><i>Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i></p>	
Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
Organiser ses tâches Articuler son travail avec celui de ses collègues de chantier Lire un plan d'exécution Préparer un sol avant semis et avant plantation à l'aide d'outils manuels et de matériels motorisés Préparer les végétaux avant plantation Planter différents types de végétaux Réaliser un engazonnement par semis Poser des clôtures et des protections Mettre en place différents types de paillage Installer un système d'arrosage simple Poser un dallage ...	Notions de base en mathématiques : règle de 3, surface, volume, densité Connaissances agronomiques Connaissances botaniques quant aux familles de plantes couramment utilisées ou rencontrées dans les espaces verts Techniques de plantation de fleurs (en massifs, jardinière...), de plantes couvre-sol, d'arbustes, d'arbres... Techniques de semis de plantes annuelles, bisannuelles, vivaces, légumes... Techniques d'engazonnement Connaissances des ennemis des cultures et plantations Notion de fertilisation (choix des produits, calcul des doses, mode d'apport...) Connaissance des matériels utilisés (matériels de préparation du sol, de terrassement, de semis, matériel utilisé en maçonnerie et menuiserie paysagère...)

	<p>Notions de topographie</p> <p>Différents types d'espaces susceptibles d'être aménagés ou mis en valeur</p> <p>Notion d'écosystème</p> <p>Impact de l'activité sur l'environnement</p> <p>Cahier des charges</p> <p>Lecture de plans (plans de localisation d'un chantier, plan d'exécution)</p> <p>Règles de sécurité dans l'utilisation du matériel et des EPI</p> <p>...</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Interpréter un plan d'exécution</p> <p>Réaliser les traçages et piquetages à l'aide d'outils topographiques courants</p> <p>Réaliser un engazonnement par différents procédés</p> <p>Monter un muret</p> <p>Savoir apprécier la qualité des travaux réalisés</p> <p>Ajuster l'organisation de son travail en fonction des aléas</p> <p>Anticiper les pannes et repérer les dysfonctionnements du matériel</p> <p>Diagnostiquer les pannes</p> <p>Réparer en autonomie</p> <p>...</p>	<p>Motivation au travail</p> <p>Capacité à se sentir concerné par la qualité du travail</p> <p>Sens de l'observation</p> <p>Sensibilité à l'harmonie des matières et des espèces végétales,</p> <p>Curiosité</p> <p>Rigueur</p> <p>Capacité à se prendre en charge, autonomie</p> <p>Réactivité</p> <p>Respect des biens et des personnes</p> <p>Respect des règles de sécurité</p> <p>Respect de l'environnement</p> <p>Respect des consignes (exemple : faire valider par le supérieur une demande d'un client de travail imprévu)</p> <p>...</p>

Entretien d'espaces paysagers et/ou naturels

Situations professionnelles significatives

- Taille d'arbustes
- Tonte et fauchage de gazon et prairie
- Débroussaillage
- Application de traitements phytopharmaceutiques
- Protection des végétaux par utilisation de techniques alternatives

Finalité : Maîtriser l'évolution des végétaux en fonction de la vocation paysagère et écologique des espaces à aménager et contribuer à la qualité paysagère et écologique des espaces.

Responsabilité / autonomie :

Placé sous les ordres du chef d'entreprise ou du chef d'équipe, l'ouvrier est autonome dans la réalisation des travaux d'entretien qu'on lui a prescrit. Il est responsable de sa sécurité et des matériels qui lui sont confiés. Il veille à adopter une attitude respectueuse de l'environnement.

Environnement de travail :

L'ouvrier travaille essentiellement à l'extérieur. Il doit tenir compte de la météorologie pour réaliser ses travaux d'entretien.

Sauf exception, il est intégré à une équipe chargée de chantiers d'entretien (assez souvent deux personnes). Il doit tenir compte de ce que font son/ses collègues pour réaliser ses activités. Il prend également en compte la configuration des lieux (balisage du chantier, précautions particulières liées à un terrain en pente...).

Les travaux l'amèneront à utiliser des outils et matériels manuels et motorisés spécifiques au type de chantier d'entretien (exemples : sécateur, débroussailleuse, tondeuse, tracteur avec faucheuse...). Il n'utilisera les engins que s'il y est autorisé et respectera scrupuleusement les règles de sécurité lors de l'emploi des matériels (port du casque antibruit, de lunettes, de tenues spécifiques à certains travaux...).

Indicateurs de réussite :

- Respect de la commande
- Respect des règles de sécurité
- Rendement au travail
- Qualité du travail effectué
- Bon état de la parcelle en fin de chantier
- Rapidité d'intervention en cas de panne et d'accident
- Pas d'accident
- Pas d'incident mécanique
- Pas d'oubli de matériel au départ de l'entrepôt
- ...

Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.

Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
Lire des cartes et plans (carte de localisation du chantier, plan d'entretien du site)	Notions de mécanique
Organiser ses tâches	Types de motorisation des appareils pour le choix des matériels à utiliser et leur entretien
Articuler son travail avec celui de ses collègues de chantier	Connaissance des différents types de coupes : rotatif et hélicoïdal
Vérifier le bon état de marche des matériels et de leurs accessoires	Dispositifs de sécurité des appareils d'entretien courants, équipements individuels de sécurité
Réaliser les travaux de taille (à la main, au taille-haie thermique ou électrique)	Nature fréquence et enregistrement des opérations de maintenance
Tondre une pelouse à l'aide de tondeuses de différents modèles	Différents types d'espaces susceptibles d'être entretenus ou protégés
Faucher une prairie	Notion d'écosystème

<p>Débroussailler un espace à l'aide d'une débroussailleuse</p> <p>Alimenter les plantes en eau</p> <p>Réaliser un traitement phytopharmaceutique prescrit</p> <p>Entretien des matériels pendant les travaux de chantier (ex : changer le fil de coupe d'une débroussailleuse, affûtage de lames, vérification du fonctionnement des organes de sécurité)</p> <p>...</p>	<p>Impact de l'activité sur l'environnement</p> <p>Cahier des charges</p> <p>Gestion différenciée des espaces</p> <p>Différentes techniques de désherbage</p> <p>Connaissance des ennemis des plantations et cultures</p> <p>Méthodes de protection des végétaux, matériels et produits utilisés</p> <p>Indications figurant sur une étiquette de produits phytopharmaceutiques</p> <p>...</p>
<p>Savoir-faire consolidés par l'expérience</p>	<p>Comportements professionnels</p>
<p>Choisir son outil en fonction des types de coupes et de la topographie</p> <p>Identifier les végétaux d'un espace à entretenir ou à mettre en valeur</p> <p>Identifier les parasites, maladies et carences végétales</p> <p>Choisir le mode de protection des végétaux le plus adapté</p> <p>procéder de manière autonome à la réalisation d'un traitement chimique dans le respect de la réglementation depuis le choix du produit ou du mélange jusqu'au nettoyage de l'appareil</p> <p>Diagnostiquer les pannes</p> <p>Réparer en autonomie</p> <p>Apprécier la qualité de différents travaux d'entretien</p> <p>Organiser un chantier d'entretien</p> <p>...</p>	<p>Respect et vigilance quant aux règles de sécurité</p> <p>Respect de l'environnement dans l'utilisation des produits</p> <p>Rigueur dans les opérations d'entretien visant à garantir la sécurité</p> <p>Esprit d'équipe</p> <p>Respect des consignes données</p> <p>Sens de l'observation</p> <p>Rapacité à se prendre en charge, autonomie</p> <p>Réactivité</p> <p>...</p>

Maintenance du matériel	
Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> - Affûtage des, outils et matériels - Entretien courant des matériels à moteur thermique ou électrique
Finalité : Maintenir la fonctionnalité des matériels et outils	
Responsabilité / autonomie :	
Le salarié reçoit des consignes précises de son supérieur hiérarchique sur les entretiens à réaliser. Il organise son propre travail sur le chantier ou en atelier aux plages prévues ou moments opportuns. Il anticipe les signes de dysfonctionnement et des situations d'insécurité, et éventuellement en rend compte à son supérieur hiérarchique. Il applique les consignes en matière de sécurité et veille à adopter une attitude respectueuse de l'environnement.	
Environnement de travail :	
Le salarié peut être amené à travailler en atelier, ou sur le chantier dans le cadre d'un réglage ou d'une réparation. Le travail est fonction de l'intensité de l'utilisation du matériel et de la nature des chantiers.	
Les activités sont réalisées en appliquant les règles de sécurité et dans le respect de l'environnement, notamment en pratiquant le tri sélectif des déchets.	
Face à l'évolution des matériels, produits et techniques, le salarié doit actualiser le niveau de ses compétences.	
Indicateurs de réussite :	
Etat de fonctionnement du matériel	
Qualité de l'affûtage	
Rapidité d'intervention en cas de panne et d'incident	
Conformité des interventions	
Fréquence des pannes et des remplacements de pièces sur le matériel entretenu par l'ouvrier	
Taux d'usure des matériels entretenus par l'ouvrier	
<i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.</i>	
<i>Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i>	
Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
Vérifier le bon état de marche des matériels et de leurs accessoires Entretien des matériels pendant les travaux de chantier <ul style="list-style-type: none"> - changer le fil de coupe d'une débroussailleuse ou d'un rotofil - monter la scie sur débroussailleuse - affûter les lames - régler une chaîne de tronçonneuse, - affûter une chaîne de tronçonneuse - remplacer une chaîne de tronçonneuse Assurer l'entretien périodique du matériel en respectant les consignes des constructeurs : <ul style="list-style-type: none"> - nettoyage bougies et filtres de matériels à moteur thermique, - réglage tension des courroies, - graissage, - vérification du fonctionnement des organes de sécurité, - ... Prévoir les fournitures utilisables sur chantier	Machines et matériels utilisés en travaux d'aménagement et d'entretien des espaces Notions de mécanique Notions d'hydraulique Nature et fréquence des opérations de maintenance Procédures d'entretiens Lubrifiants et carburants Techniques d'affûtage Règles d'hygiène et de sécurité ...

Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
Anticiper les pannes et repérer les dysfonctionnements Apprécier l'état d'usure d'une pièce Affûter dans « les règles de l'art » Diagnostiquer les pannes et réparer en autonomie ...	Respect des règles de sécurité Respect de l'environnement dans l'utilisation des produits Rigueur dans les opérations d'entretien visant à garantir la sécurité Respect des consignes données Sens de l'observation Capacité à se prendre en charge, autonomie Réactivité ...

Communication en situation professionnelle

Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> - Signalement des anomalies observées - Réponse aux sollicitations d'un client ou d'un usager
Finalité :	
Fournir des informations utiles à l'entreprise, au client et aux usagers	
Responsabilité / autonomie :	
<p>Placé sous les ordres du chef d'entreprise ou du chef d'équipe, l'ouvrier est responsable de la bonne compréhension et de l'application des consignes reçues et de la fiabilité des informations transmises. Il a en particulier la responsabilité d'alerter le responsable en cas d'accident ou de dysfonctionnement.</p> <p>Périodiquement, il rend compte de son activité par des moyens appropriés (oralement ou par écrit) à son responsable.</p> <p>Son autonomie est limitée aux travaux prescrits. Il doit faire valider par le supérieur ou le chef d'entreprise toute décision qui sort de la programmation, des consignes ou des activités courantes.</p>	
Environnement de travail :	
<p>La communication en situation professionnelle est une activité quotidienne nécessaire au bon fonctionnement du service ou de l'entreprise. L'ouvrier communique d'abord avec son chef d'équipe, ses collègues et le chef d'entreprise ou de service. Il communique également avec le client ou l'utilisateur en répondant aux questions ou demandes d'information concernant son domaine d'activité.</p> <p>La communication en situation professionnelle exige un niveau convenable d'expression écrite et orale pour comprendre et être compris. Elle exige également, de plus en plus, une connaissance et une maîtrise de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (téléphonie, informatique, ...).</p>	
Indicateurs de réussite :	
<p>Compréhension et respect des consignes</p> <p>Intelligibilité et fiabilité des informations transmises</p> <p>Qualité des relations de travail</p> <p>Capacité à travailler en équipe</p> <p>Aisance communicationnelle</p> <p>Signalement des dysfonctionnements et anomalies, ...</p>	
<p><i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.</i></p> <p><i>Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i></p>	
Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>S'exprimer oralement (de manière claire, structurée et concise)</p> <p>S'exprimer par écrit (de manière claire, structurée et concise)</p> <p>Lire une carte ou un plan</p> <p>Réaliser un rapport (d'activité, d'incident ou d'accident, ...)</p> <p>Utiliser un téléphone portable, un ordinateur, un appareil photo</p> <p>Identifier les anomalies</p> <p>Rendre compte</p> <p>...</p>	<p>Connaissances de base en français</p> <p>Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle</p> <p>Techniques de communication et usage des TIC</p> <p>...</p>

Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Adapter son comportement et sa communication en fonction de ses interlocuteurs et de la complexité de la situation</p> <p>Faire preuve d'autonomie dans l'utilisation des techniques de communication et technologies de l'information et de la communication (TIC)</p> <p>Argumenter</p> <p>...</p>	<p>Respecter les consignes données</p> <p>Respecter les règles (explicites et implicites) de communication et procédures d'enregistrement</p> <p>Respecter les règles de savoir-vivre et de bienséance (vouvoiement et tutoiement)</p> <p>Ecouter ses interlocuteurs</p> <p>Avoir un bon sens relationnel</p> <p>Sens de l'observation</p> <p>Réactivité</p> <p>Rigueur</p> <p>Vigilance (notamment par rapport à la sécurité)</p> <p>Esprit d'équipe</p> <p>Capacité à se prendre en charge, autonomie</p> <p>...</p>

Annexe :
Définition des
rubriques d'une
fiche de
descripteurs
de compétences
d'un diplôme

Les définitions suivantes sont celles des rubriques d'une fiche de descripteurs de compétences.

Une fiche de compétences permet de décrire les ressources mobilisées par un professionnel³ expérimenté quand il maîtrise les situations professionnelles correspondant à un domaine d'activité ou à un ensemble d'activités ayant la même finalité, dont on considère qu'elles relèvent d'un champ de compétences particulier. Elle donne également un certain nombre d'informations sur les situations professionnelles et leurs conditions de réalisation.

Fiche relative à [un champ de compétences donné]

Ex. : Commercialisation des produits de l'exploitation – Intervention sur le végétal – Soins aux animaux – Encadrement d'équipe – Organisation du travail – Gestion économique et administrative

Situations professionnelles significatives	<p>Elles ont été identifiées par des investigations de terrain dans la phase amont d'analyse des emplois et d'analyse du travail. Elles représentent les situations-clés qui rendent particulièrement compte de la compétence du titulaire de l'emploi. En conséquence elles sont peu nombreuses ; il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des situations professionnelles relevant de ce champ.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réglage des paramètres avant démarrage - Ajustement des activités en cours de travaux
Finalité :	
<p>Expression globale et synthétique de la finalité du travail pour le professionnel titulaire de l'emploi, c'est-à-dire une formulation qui précise les grands objectifs à atteindre ou à maîtriser par une mise en œuvre contextualisée des activités concernées par la fiche.</p> <p>Exemple : Rationaliser et optimiser ses interventions et celles de son équipe pour atteindre le résultat recherché en tenant compte des contraintes et des objectifs de l'entreprise ou de l'organisation</p>	
Responsabilité / autonomie :	
<p>Description synthétique du niveau de responsabilité du professionnel (nature de la responsabilité, personne à qui il rend compte de son activité, risques encourus...).</p> <p>Degré d'autonomie : latitude du professionnel pour décider et agir sur son travail et sur les activités de l'entreprise ou de l'organisation.</p> <p>Ces éléments doivent être ciblés sur les activités de la fiche, certains d'entre eux ayant déjà été traités globalement à l'échelle de l'emploi dans le référentiel professionnel.</p>	
Environnement de travail :	
<p>Description des principaux éléments du contexte dans lequel se déroulent les activités, pouvant avoir des conséquences sur l'organisation et la réalisation du travail, sur les conditions de travail</p> <p>Exemples : travail en extérieur soumis aux intempéries, travail en flux tendus, conditions d'ambiance particulières (froid, humidité, bruit...)</p>	

³ Le terme « professionnel » est employé dans ce contexte pour désigner un titulaire de l'emploi visé par le diplôme.

<p>Indicateurs de réussite : Eléments observables ou mesurables permettant de considérer que le résultat du travail est conforme à ce que l'on peut attendre d'un professionnel titulaire de l'emploi. Ces indicateurs permettent de situer la performance attendue du professionnel confirmé (niveau de maîtrise et de responsabilité dans l'atteinte du résultat). Les indicateurs soumis à beaucoup d'autres facteurs ou représentatifs à trop long terme du résultat du travail ne sont pas indiqués.</p> <p>Exemples : - respect du cahier des charges - remise en état et rangement des locaux, du matériel et du chantier</p> <p>Les indicateurs ne doivent pas être confondus avec les critères d'évaluation pour la certification, notamment parce qu'ils permettent de situer la performance d'un professionnel expérimenté - non d'un débutant - mais ils peuvent constituer des repères pour les formateurs dans la construction des grilles d'évaluation.</p> <p><i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.</i> <i>Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i></p>	
<p>Savoir-faire</p>	<p>Savoirs identifiés par les professionnels</p>
<p>Ensemble des savoir-faire techniques et pratiques mis en œuvre dans le travail et indispensable à la maîtrise des situations professionnelles de la fiche. Leur liste n'est pas exhaustive, elle correspond aux savoir-faire identifiés par l'analyse du travail.</p> <p>Exemples : - identifier les risques encourus à son poste de travail - assurer la maintenance et l'entretien du matériel - enregistrer les données liées à la conduite de la production - prendre en compte les conditions météorologiques - effectuer un traitement phytosanitaire - effectuer le réglage des machines...</p>	<p>La liste des savoirs qui figure dans cette rubrique est constituée à partir des données recueillies au cours des entretiens. Il s'agit des savoirs qui ont été cités par les titulaires des emplois et par leurs supérieurs hiérarchiques.</p> <p>Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive de tous les savoirs mobilisés dans l'activité professionnelle ni du résultat d'un travail de didactique.</p>
<p>Savoir-faire consolidés par l'expérience</p>	<p>Comportements professionnels</p>
<p>Ces savoir-faire, en général complexes, demandent du temps et de l'expérience pour être acquis en totalité. Leur maîtrise distingue souvent le professionnel expérimenté du débutant.</p> <p>Le plus souvent, seules les bases permettant de développer ces savoir-faire pourront être acquises en formation. Ces savoir-faire ne sont pas visés par l'évaluation en formation. Ils peuvent servir de repères pour la VAE.</p> <p>Exemples : - élaborer de nouvelles recettes, faire évoluer la gamme de produits - anticiper les accidents de fabrication - détecter rapidement les animaux présentant un potentiel - adapter les prestations aux évolutions de la clientèle...</p>	<p>Ensemble d'attitudes, de savoir-être qui interviennent dans l'activité et participent de la compétence globale. Seuls les éléments essentiels pour la maîtrise des situations professionnelles sont indiqués dans cette rubrique.</p> <p>Attention : cette rubrique ne décrit pas des aptitudes ou des qualités personnelles, éléments qui ne sont pas retenus dans les diplômes du MAAF. Les comportements professionnels peuvent être développés par la formation ou par l'expérience.</p> <p>Exemples : - veiller en permanence à la sécurité - être attentif aux souhaits des clients - faire preuve de rigueur à toutes les étapes du process - veiller au respect des délais...</p>

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche
Sous-direction des politiques de formation et d'éducation
Bureau des diplômes de l'enseignement technique
1^{er} avenue de Lowendal – 75700 Paris 07SP

Juin 2016